

Jean-Paul JEANDON
PRÉSIDENT
MAIRE DE CERGY

Monsieur Guillaume VUILLETET
Député du Val d'Oise
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS cedex 5P

Cergy-Pontoise, le 16 décembre 2022

Monsieur le Député,

J'ai bien pris connaissance du courrier par lequel vous me suggérez de recevoir le collectif qui agite notre territoire depuis quelques mois, pour l'ouverture d'un centre de santé d'agglomération.

Je tiens tout d'abord à porter à votre connaissance, que ce collectif a été reçu par Mme Keltoum ROCHDI, Vice-Présidente en charge de ces questions à la CACP.

On s'interrogera au passage, d'une forme de mépris à l'encontre de Mme ROCHDI, qui, sans doute parce qu'elle est femme, n'est pas considérée comme le bon interlocuteur de bon niveau.

Je suis parfaitement conscient des difficultés que rencontrent les Cergyssoises et les Cergyssois, mais aussi les Cergy-Pontains pour accéder à des soins.

En tant que Maire, j'ai d'ailleurs initié l'ouverture d'un centre de santé qui ouvrira ses portes début 2023. Je veille également à réserver un certain nombre de coques commerciales afin de pouvoir y accueillir les praticiens qui manquent cruellement dans notre territoire comme dans de nombreux territoires de l'hexagone.

J'attire votre attention Monsieur le Député, sur la difficulté que je vois poindre et qui est moins de trouver des locaux disponibles pour accueillir des praticiens que de trouver des praticiens eux-mêmes.

Je tiens également à vous rappeler que la santé est une compétence de l'état mais que devant les difficultés rencontrées par nos populations, de plus en plus de collectivités territoriales se saisissent du sujet.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Député, je serai prêt à cosigner un courrier avec vous afin de saisir Mme Péresse, Présidente de Région, dans le but de lui suggérer de s'inspirer du modèle que met en place Mme Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie.

Nous pourrions d'ailleurs faire de même auprès de Mme CAVECCHI, Présidente du Conseil Départemental du Val d'Oise afin qu'elle s'inspire elle aussi, des initiatives prises par ses collègues présidant les départements tels que le Gers ou les Côtes d'Armor.

Enfin, Monsieur le Député, et en tant que législateur, vous avez d'ores et déjà mon plein et entier soutien si, à la faveur d'une niche parlementaire de votre groupe, vous déposez une proposition de loi afin que chaque nouveau médecin diplômé se voit dans l'obligation de s'installer pour une durée de 3 ans dans un territoire sinistré comme le nôtre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'expression de mes sincères et respectueuses salutations.

Jean - Paul

Jean-Paul JEANDON